

nombre de guérisons, et M. Le Fort, lui-même, eut à se louer, dans un cas, de l'emploi du chloral ; mais tous les autres agents de la thérapeutique employés dans ces cas, comptent aussi des succès. Il ne croit pas non plus, suivant l'avis émis par M. LE DENTU, dans son rapport, que cette substance puisse transformer le tétanos aigu en chronique ; du moins, cela n'est pas prouvé. Cependant, M. Le Fort ne peut se refuser à reconnaître que, de tous les médicaments employés jusqu'ici, le chloral est celui qui procure au malade le plus de soulagement et le met dans la situation la plus favorable à la guérison. M. TILLAUX vient ensuite soulever, avec conviction, la cause du chloral, il est pour lui d'un effet des plus rapides et des plus merveilleux. M. BOINET le confirme par ses observations personnelles : pendant le siège de Paris, il a guéri deux tétanos sur quatre par le chloral ; d'ailleurs, il s'élève, ainsi que M. Verneuil, contre cette distinction du tétanos, en chronique, subaigu, aigu, qui ne s'appuie sur aucun signe clinique ; le premier ayant pour caractère de guérir toujours, et le dernier, de ne jamais guérir, quelle que soit la médication.

Ainsi, en résumé, l'entente est loin d'être faite sur les avantages du chloral dans le tétanos ; les uns apportent en faveur du médicament bon nombre de succès, mais à cela les autres objectent, que ces faits sont encore trop isolés pour constituer une statistique ; que tous les succès obtenus l'ont été dans des cas de tétanos chronique ; or, les exemples de guérison par d'autres moyens ne sont pas rares dans la science ; il est vrai que les partisans du chloral rejettent la distinction du tétanos en aigu et chronique, et ainsi se trouve réfuté le plus sérieux argument opposé à la méthode. Quoiqu'il en soit, partisans ou opposants sont tombés d'accord sur ce point : le chloral est le meilleur médicament employé jusqu'à ce jour dans le traitement du tétanos.

Quand au mode d'administration imaginé par M. Oré. — nous voulons dire les injections intra-veineuses ; — certains, M. CRUVEILLIER entr'autres, avaient émis des doutes sur l'innocuité et la facilité de la méthode sans la rejeter absolument ; MM. Le Dentu et Verneuil estimaient que l'administration par les voies naturelles était préférable ; l'injection intra-veineuse devait être réservée aux cas où l'application de ces méthodes était impossible ; seul, M. Tillaux l'avait un peu mieux soutenue : elle ne présente, disait-il, ni les dangers ni les difficultés qu'on lui a reprochés. En un mot, cette méthode avait éveillé dans le sein de la Société assez peu de sympathie.

Mais ce fut toute autre chose, et à l'indifférence succéda l'opposition la plus nette, après la lecture du mémoire que, le 13 mai, M. Oré adressait à la Société de chirurgie ; c'était, du reste, une défense des plus vives, une apologie des plus ardentes de sa méthode, faite sur un ton acerbe et piquant. Il terminait en disant :